

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

saison 2019-2020

ROMANESQUE : *la folle aventure de la langue française*

DE ET AVEC
LORÀNT DEUTSCH



antipolis
théâtre
d'antibes

anthéa, théâtre d'Antibes

260, avenue Jules Grec 06600 Antibes • 04 83 76 13 00
contact@anthea-antibes.fr • www.anthea-antibes.fr

Cher.e enseignant.e,

Vos élèves et vous-même assisterez dans quelques semaines à un spectacle à anthéa, théâtre d'Antibes.

L'expérience qu'auront les élèves du spectacle dépendra, en partie, de la préparation qui en sera faite. Ce dossier pédagogique a pour objectif de vous aider à préparer les jeunes spectateurs dans la découverte de l'œuvre en vous apportant des informations et des pistes pédagogiques exploitables en classe, en amont de la représentation. Ainsi, le spectacle pourra être pleinement vécu.

D'autres activités et pistes de travail vous permettront de prolonger l'expérience de spectateur après que le rideau soit retombé. Cela permettra aux élèves de faire un retour en classe sur leurs ressentis et leurs émotions.

Au plaisir de vous accueillir à anthéa !



RECOMMANDATIONS

- Le spectacle débute à l'heure précise. Il est donc impératif d'arriver **au moins 30 minutes à l'avance**, les portes sont fermées dès le début du spectacle. Afin de gagner du temps, **les élèves doivent laisser leurs sacs dans l'établissement.**
- Pendant la représentation, il est demandé aux enseignants de veiller à ce que les élèves demeurent silencieux. Il est interdit de manger et de boire dans la salle, de prendre des photos ou d'enregistrer. Les téléphones portables doivent être éteints. Toute sortie de la salle sera définitive.
- Nous rappelons aux enseignants et accompagnateurs que les élèves restent sous leur entière responsabilité pendant toute la durée de leur présence à anthéa et nous vous remercions de bien vouloir faire preuve d'autorité si nécessaire.

S O M M A I R E



AVANT LE SPECTACLE3

Informations pratiques4

Le spectacle.....5

Portrait.....6

...

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE7

Du françois au français8

...

LE SPECTACLE.....13

Rencontre avec l'auteur et comédien.....14

Extraits du texte16

...

PISTES PÉDAGOGIQUES17

Avant le spectacle : créer un horizon d'attente19

Exploitation de la pièce20

Après le spectacle : comprendre ce que l'on a vu21

Pour aller plus loin.....22

Le guide du jeune spectateur23

INFORMATIONS

Genre À voir à partir de

Théâtre **14 ans**

Salle Durée

Pierre Vaneck **1h30**

Représentations scolaires

Ven 04 octobre à 14h30

Mar 08 octobre à 14h30

11 octobre 2019 à 14h30

INFORMATIONS PRATIQUES

MISE EN SCÈNE

LORÀNT DEUTSCH

TEXTE

LORÀNT DEUTSCH

COPRODUCTION

ANTHÉA THÉÂTRE D'ANTIBES, ARTS LIVE ENTERTAINMENT

AVEC :

LORÀNT DEUTSCH



LE SPECTACLE

L'HISTOIRE

On va de surprises en surprises en écoutant Lorànt Deutsch faire de la langue française un véritable personnage de roman dont l'identité est en elle-même une occasion de voyage dans le temps et l'espace. Romains, Germains, Vikings, Arabes, Italiens, tous ont mis leur grain de sel pour que la langue française finisse par triompher dans toutes les cours d'Europe au XVIIIe siècle. Cette extraordinaire aventure serait-elle terminée ? Bien sûr que non, n'en déplaise aux puristes. Lorànt Deutsch en est convaincu : du bouillonnement créatif continuera d'émerger une langue vivante, ouverte à tous car la langue française est une langue d'accueil.

UN MOT DE L'ARTISTE

Je me suis rendu compte, en me plongeant sur certains mots, que j'avais véritablement des monuments dans la bouche. Les mots sont des monuments, ils ont une histoire, un pedigree. Ils nous aident à nous renseigner sur nous-mêmes...

Lorànt Deutsch

PORTRAIT



Lorant Deutsch | Metteur en scène et comédien

Laszlo Matekovics, plus connu sous le nom de Lorant Deutsch, est un acteur et écrivain français, né en 1975 à Alençon, d'une mère parisienne et d'un père hongrois. Ses premiers pas dans le cinéma sont marqués par des films populaires à succès tels que *Le Ciel, les Oiseaux et ... ta mère !*, *Ripoux 3*, ou *3 zéros*, ce qui a construit sa notoriété. Il est également connu pour avoir publié plusieurs ouvrages à la suite de recherches sur l'Histoire de France, tels *Métronome* (2009) ou *Hexagone*.

D'abord passionné par le football, il est recruté par le FC Nantes par le biais d'une formation en Sport-études. À quatorze ans, il abandonne le sport par dépit et s'installe près de Paris avec sa famille, à la cité de l'Abreuvoir à Bobigny. Lorant Deutsch obtient un baccalauréat ES avant d'entamer une double formation à la Sorbonne, en philosophie et langues orientales. Après l'obtention de sa licence en philosophie en 1998, il décide d'arrêter l'étude des langues orientales et tente le concours « d'inspecteur pour Interpol en Europe Centrale », en vain. Il hésite alors grandement sur sa vocation : journaliste, historien, professeur d'Histoire ou de philosophie. C'est alors dans une MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) qu'il découvre le théâtre et se passionne pour cet art. Quelques temps plus tard, sa famille l'inscrit au théâtre Mouffetard à Paris. Il commence en parallèle à faire des apparitions à la télévision.

Lorant Deutsch se présente aujourd'hui comme un artiste français incontournable mais également comme un acteur essentiel de la mémoire de la culture française.

AU CINÉMA (EXTRAIT) :

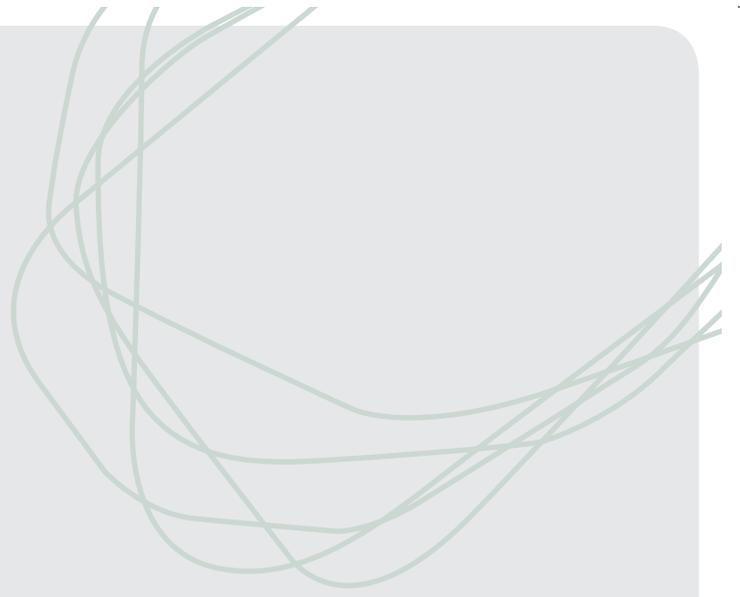
1994 : *L'Eau froide* d'Olivier Assayas
1999 : *Le Ciel, les Oiseaux et... ta mère !* de Djamel Bensalah
1999 : *Peut-être* de Cédric Klapischi
2002 : *Le Raid* de Djamel Bensalah
2002 : *Trois zéros* de Fabien Onteniente
2004 : *L'Américain* de Patrick Timsit
2006 : *Le Temps des porte-plumes* de Daniel Duval
2007 : *Jean de la Fontaine, le défi* de Daniel Vigne
2008 : *La Jeune Fille et les Loups* de Gilles Legrand
2009 : *Humains* de Jacques-Olivier Molon et Pierre-Olivier Thévenin
2011 : *Tu seras mon fils* de Gilles Legrand
2014 : *Le Monde de Fred* de Valérie Müller
2015 : *Un village presque parfait* de Stéphane Meunier
2016 : *Les Visiteurs : La Révolution* de Jean-Marie Poiré

À LA TÉLÉVISION (EXTRAIT) :

1992-1995 : *Les Intrépides*, réal. collective
1995 : *Highlander* (1 épisode), réal. collective
1997 : *Les Bœuf-carottes*, de Joël Houssin
1998 : *H* (2 épisodes), de Abd-el-Kader Aoun
2002 : *Caméra Café*, de Bruno Solo
2005 : *Les Amants du Flore* de I. Duran Cohen
2010 : *Les Diamants de la victoire* de Vincent Monnet
2011 : *Les Livres qui tuent* de Denys Granier-Deferre
2011 : *Paris Céline : Sur les pas de Céline*, de Patrick Buisson et Guillaume Laidet
2012 : *Métronome* (adaptation du best-seller du même nom en 4 épisodes)
2015 : *Une chance de trop* de François Velle : Stéphane Bacard
2017 : *Hexagone* (adaptation du best-seller du même nom en 4 épisodes)
2018 : *Laissez-vous guider* avec Stéphane Bern
2018 : *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?*, série d'Anne Giafferi et Marie-Hélène Copti

AU THÉÂTRE (EXTRAIT) :

2002 : *La Reine de beauté* (Leenane de Martin McDonagh) de Gildas Bourdet
2005 : *Amadeus* (Peter Shaffe) de Stéphane Hillel
2006 : *L'Importance d'être constant* (Oscar Wilde) de Pierre Laville
2007 : *Victor ou les enfants au pouvoir* (Roger Vitrac) de Alain Sachs
2009 : *L'Anniversaire* (Harold Pinter) de Michel Fagadau
2009 : *Le Roman d'un trader* (Jean-Louis Bauer) de Daniel Benoin
2010 : *Boubouroche* (Philippe Uchan) de Nicolas Briçon
2011 : *Le Songe d'une nuit d'été* (William Shakespeare) de Nicolas Briçon
2012 : *Le Dindon* (Georges Feydeau) de Bernard Murat
2016 : *Le Système* (Antoine Rault) de Didier Long
2018 : *Terminus* (Antoine Rault) de Christophe Lidon



L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DU FRANÇOIS AU FRANÇAIS



Naissance et évolution du français

Le français est une langue romane. Sa grammaire et la plus grande partie de son vocabulaire sont issues des formes orales et populaires du latin, telles que l'usage les a transformées depuis l'époque de la Gaule romaine. Les Serments de Strasbourg, qui scellent en 842 l'alliance entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, rédigés en langue romane et en langue germanique, sont considérés comme le plus ancien document écrit en français.

Au Moyen Âge, la langue française est faite d'une multitude de dialectes qui varient considérablement d'une région à une autre. On distingue principalement les parlers d'oïl (au Nord) et les parlers d'oc (au Sud). Avec l'établissement et l'affermissement de la monarchie capétienne, c'est la langue d'oïl qui s'impose progressivement.

Mais on peut dire que la France est, comme tous les autres pays d'Europe à cette époque, un pays bilingue : d'une part, la grande masse de la population parle la langue vulgaire (ou vernaculaire), qui est aussi celle des chefs-d'œuvre de la littérature ancienne (la Chanson de Roland, le Roman de la rose...) ; d'autre part, le latin est la langue de l'Église, des clercs, des savants, de l'enseignement, et c'est aussi l'idiome commun qui permet la communication entre des peuples aux dialectes plus ou moins bien individualisés.

Malgré la progression continue du français, cette coexistence se prolonge jusqu'au xviii^e siècle, et même bien plus tard dans le monde de l'Université et dans celui de l'Église.

Le français, langue de la nation

L'extension de l'usage du français (et, qui plus est, d'un français qui puisse être compris par tous) est proportionnelle, pour une large part, aux progrès de l'administration et de la justice royales dans le pays. Inversement, l'essor de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française.

Deux articles de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François Ier en août 1539, donnèrent une assise juridique à ce processus :

Article 110 : Afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts de justice, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait, ni puisse avoir, aucune ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation.

Article 111 : Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus dans lesdits arrêts, nous voulons dorénavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes de justice, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel français et non autrement.

Ainsi la vie publique du pays était-elle indissociablement liée à l'emploi scrupuleux (afin de ne laisser « aucune ambiguïté ou incertitude ») du « langage maternel français ». Ce texte fondateur doit être rapproché de la Deffence et Illustration de la langue françoise (1549). Le manifeste du groupe qu'on appellera plus tard la « Pléiade » proclame, exactement dix ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, l'excellence et la prééminence du français en matière de poésie. On le voit, l'attachement résolu à la langue française répond à une exigence à la fois politique, juridique et littéraire.

C'est la même exigence qui conduit à la création de l'Académie française en 1635. Selon les termes de Marc Fumaroli, Richelieu a fondé l'Académie pour « donner à l'unité du royaume forgée par la politique une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent ». Ainsi, l'article XXIV des statuts précise que « la principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Le dispositif imaginé par Richelieu était si parfait qu'il a franchi les siècles sans modification majeure : le pouvoir politique ne saurait sans abus intervenir directement sur la langue ; il laisse donc à une assemblée indépendante, dont le statut est analogue à celui des cours supérieures, le soin d'enregistrer, d'établir et de régler l'usage. En matière de langage, l'incitation, la régulation et l'exemple sont des armes bien plus efficaces que l'intervention autoritaire.

L'éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les perfectionnements apportés à la langue par l'Académie et les grammairiens, l'influence non négligeable des populations protestantes émigrées, font que le français déborde rapidement, aux xvii^e et xviii^e siècles, le cadre de la nation. C'est la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie... C'est aussi la langue de la diplomatie. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin. L'empire de la langue française dépasse largement (et c'est une constante) l'empire politique et économique de la France.

Transformations et réformes de l'orthographe

Depuis la première édition du Dictionnaire de l'Académie, qui représentait déjà un effort normatif sans précédent, l'orthographe s'est considérablement transformée, tant du fait d'une évolution naturelle que par l'intervention raisonnée de l'Académie, des lexicographes et des grammairiens. La réflexion sur l'orthographe doit tenir compte de données multiples et souvent contradictoires, comme le poids de l'usage établi, les contraintes de l'étymologie et celles de la prononciation, les pratiques de l'institution scolaire, celles du monde des éditeurs et des imprimeurs, etc.

L'Académie s'est employée, tout au long de son histoire, à maintenir un équilibre entre ces différentes exigences, l'expérience prouvant que les projets abstraits des réformateurs ne sauraient à eux seuls faire plier l'usage. Ainsi adopta-t-elle en 1835, dans la sixième édition de son Dictionnaire, l'orthographe -ais pour les mots terminés jusqu'alors en -ois mais prononcés depuis longtemps è (le François, j'étois, etc.), réforme réclamée au siècle précédent par Voltaire.

Au XIX^e siècle, le développement de l'institution scolaire a sans doute contribué à figer quelque peu l'orthographe, tout en suscitant parallèlement de grands projets de réforme. Le système éducatif avait besoin de règles fermes qui pussent être enseignées aux élèves. Au terme de débats passionnés, deux arrêtés fixèrent, en 1900 et 1901, de simples tolérances orthographiques et syntaxiques pour les examens et concours de l'Instruction publique.

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française fit paraître au Journal officiel un document intitulé Les rectifications de l'orthographe. Les principales modifications préconisées étaient :

- la soudure d'un certain nombre de noms composés (portemonnaie, pingpong...);
- l'harmonisation du pluriel des noms composés avec celui des noms simples (un perce-neige, des perce-neiges, un garde-malade, des garde-malades...);
- la possibilité de supprimer certains accents circonflexes sur le i et le u (voute, traître, paraître, huitre...);
- l'accent grave sur le e quand il est précédé d'une autre lettre et suivi d'une syllabe qui comporte une muet (évènement, cèleri, sécheresse, règlementaire — comme règlement —, réglementation...);
- l'application des règles usuelles d'orthographe et d'accord aux mots d'origine étrangère (des imprésarios, un diésel, les médias...);
- la rectification de quelques anomalies graphiques (charriot, imbécilité, nénufar, relai...).

Malgré la modération et le bon sens de ces propositions, la presse s'empara du sujet et entretenit une querelle passablement artificielle. L'Académie approuva à l'unanimité le document, mais resta fidèle à sa ligne de conduite traditionnelle en demandant que « lesdites recommandations ne soient pas mises en application par voie impérative et notamment par circulaire ministérielle ». Tout en souhaitant « que ces simplifications et unifications soient soumises à l'épreuve du temps », la Compagnie en a adopté un certain nombre dans son Dictionnaire, mentionnant les autres à la fin de l'ouvrage.

La politique linguistique aujourd'hui

Jugeant que la concurrence de l'anglais, même dans la vie courante, représentait une réelle menace pour le français et que les importations anglo-américaines dans notre lexique devenaient trop massives, les autorités gouvernementales ont été amenées, depuis une trentaine d'années, à compléter le dispositif traditionnel de régulation de la langue.

À partir de 1972, des commissions ministérielles de terminologie et de néologie sont constituées. Elles s'emploient à indiquer, parfois même à créer, les termes français qu'il convient d'employer pour éviter tel ou tel mot étranger, ou encore pour désigner une nouvelle notion ou un nouvel objet encore innommés. Ces termes s'imposent alors à l'administration. On ne dit plus tie-break mais jeu décisif, baladeur remplace walkman, logiciel se substitue à software, etc.

En 1975, la loi dite « Bas-Lauriol » rend l'emploi du français obligatoire dans différents domaines, comme l'audiovisuel ou le commerce (publicité, modes d'emploi, factures, etc.), et dans le monde du travail.

Au cours des années 1990, un ensemble législatif plus cohérent et plus complet est mis en place. Un nouvel alinéa est ajouté, le 25 juin 1992, à l'article 2 de la Constitution : La langue de la République est le français.

Se fondant sur ce principe, la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon », élargit les dispositions de la loi de 1975. Le décret du 3 juillet 1996 institue une nouvelle commission générale de terminologie et de néologie ; il étoffe le dispositif d'enrichissement de la langue française, l'accord de l'Académie française devenant indispensable pour que les termes recommandés soient publiés, avec leurs définitions, au Journal officiel. La magistrature morale de l'Académie se trouve ainsi confirmée par le droit, pour le plus grand bénéfice des instances et organismes impliqués dans la défense de la langue française.

La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres : controverse

En 1984, le Premier ministre crée une « commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes ». Le décret indique notamment que « la féminisation des noms de professions et de titres vise à combler certaines lacunes de l'usage de la langue française dans ce domaine et à apporter une légitimation des fonctions sociales et des professions exercées par les femmes ».

L'Académie française, qui n'avait pas été consultée, fait part de ses réserves dans une déclaration préparée par Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss. Elle dénonce en particulier le contresens linguistique sur lequel repose l'entreprise : il convient de rappeler que le masculin est en français le genre non marqué et peut de ce fait désigner indifféremment les hommes et les femmes ; en revanche, le féminin est appelé plus pertinemment le genre marqué, et « la marque est privative. Elle affecte le terme marqué d'une limitation dont l'autre seul est exempt. À la différence du genre non marqué, le genre marqué, appliqué aux êtres animés, institue entre les deux sexes une ségrégation. » Aussi la féminisation risque-t-elle d'aboutir à un résultat inverse de celui qu'on escomptait, et d'établir, dans la langue elle-même, une discrimination entre les hommes et les femmes. L'Académie conteste enfin le principe même d'une intervention gouvernementale sur l'usage, jugeant qu'une telle démarche risque « de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier ».

Une circulaire du Premier ministre recommanda, en 1986, de procéder à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres dans les textes officiels et dans l'administration. Elle ne fut guère appliquée. Puis, en 1997, certains ministres du gouvernement préconisèrent pour leur compte la forme féminisée « la ministre », ce qui provoqua une nouvelle réaction des académiciens. Dans une circulaire du 6 mars 1998, le Premier ministre constata le peu d'effet du texte de 1986, mais recommanda à nouveau la féminisation « dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant ». Il chargea la commission générale de terminologie et de néologie de « faire le point sur la question ».

Le rapport de la commission a été remis au Premier ministre en octobre 1998. Il rappelle qu'une intervention gouvernementale sur l'usage se heurterait très vite à des obstacles d'ordre juridique et pratique, et qu'on peut douter, de toute façon, qu'elle soit suivie d'effet. Il établit une nette différence entre les métiers d'une part (où les formes féminines sont depuis toujours en usage et ne posent pas de problème particulier), et les fonctions, grades ou titres d'autre part, qui doivent être clairement distingués de la personne. La fonction ne peut être identifiée à la personne qui l'occupe, le titre à la personne qui le porte, etc. ; pour cette raison, l'utilisation ou l'invention de formes féminines n'est pas souhaitable.



LE
SPECTACLE

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ET COMÉDIEN

LA GRANDE LIBRAIRIE, 25 octobre 2018, animée par François Busnel



Lorant Deutsch, vous êtes comédien, vous êtes passionné par l'Histoire de France, vous avez publié des livres qui ont rencontré de très grands succès. D'où vous vient l'amour des mots ?

De la curiosité, de la gourmandise. Des fois on s'entraîne à répéter dix fois un mot et on ne sait plus trop ce qu'il veut dire, nous n'arrivons pas trop à le saisir. Du coup, je me suis posé des questions simples : pourquoi dit-on « OUI » ? Quand est-ce que nous le disons ? D'où vient ce mot, un mot aussi bête ? Nous savons ce que cela signifie, mais quelle est son origine ?

J'ai pris conscience (et je suis désolé pour tous ceux qui aiment Astérix) qu'il fallait tout reprendre depuis le début : notre ancêtre à nous, ce n'est pas le gaulois, c'est le latin !

Vous parlez de la langue française ?

Évidemment. Il y a 80% de latin ! Alors, si Astérix était ici, il ne verrait là que la figure de l'envahisseur, c'est ça qui est passionnant. Si le mot « OUI » se dit déjà différemment selon que nous nous trouvons au nord ou au sud de la Loire, alors l'Histoire de la langue française doit être passionnante ! Je me

suis donc plongé dans l'étude de cette dernière pour faire une sorte d'état des lieux, siècle après siècle. Un chapitre, un siècle, pour comprendre ce qui était alors parlé, par qui, quelles origines, quel argot ? Comment le latin, dénaturé, devient bientôt le roman ? Comment Charlemagne a-t-il influé sur l'évolution de cette langue ?

Le gaulois n'est donc pas à l'origine de la langue française mais vous notez dans votre livre que nous usons cependant quotidiennement de certains mots hérités de cette langue, tels que « BUDGET ».

Oui, je me suis évidemment intéressé aux anglicismes. « BUDGET » vient de la *bougette*, qui était une petite poche que l'on portait autrefois. Ce terme vient lui-même de *bulga* qui était une sorte de porte-monnaie. Cela a donné naissance au mot anglais *budget*. Lorsque l'on retourne dans l'histoire du mot, il n'est plus si simple de dire qu'il s'agit d'un anglicisme.

Comme « GADGET » ! Le mot prend racine dans le nom *Gaget-Gauthier et Cie* (Gaget) qui est l'entreprise française ayant construit la Statue de la Liberté au XIXe siècle. C'est donc un mot inspiré



d'un patronyme français. La liste est longue lorsque l'on se penche sur tous les anglicismes qui habitent notre langue.

[...]

Il y a aussi un autre intérêt que les plus jeunes vont trouver formidable : vous racontez dans votre livre d'où vient le doigt d'honneur.

Oui, je parle de la Guerre de 100 ans et des archers anglais qui surpassaient alors la chevalerie française. Lorsque les anglais étaient en position de narguer les français, ils faisaient alors deux signes de la main qui existent encore aujourd'hui : le V de la victoire ainsi que le doigt d'honneur. Ce dernier geste permettait de montrer aux français qu'ils possédaient les doigts nécessaires à bander leur arc. Le doigt d'honneur est donc né d'une moquerie, d'une insulte anglaise envers les français. Nous savons néanmoins que ce signe n'est pas apparu par hasard : dès l'Antiquité, le majeur des archers était coupé lorsque ceux-ci étaient capturés en temps de guerre. Le montrer fièrement signifiait donc que le camp adverse ne nous avait pas encore attrapé !

Lorant Deutsch, qui est ce Saint qui n'est pas au calendrier et pourtant dans nos expressions courantes ? Le Saint « Glinglin » ?

Ah oui ! Autrefois, nous ne nous situions pas dans le temps avec des montres mais avec des

cloches, des fêtes -celles des saints. Au lieu de se donner un rendez-vous à telle date, on se donnait rendez-vous à la Saint Martin par exemple. Du coup, lorsque on souhaitait exprimer le fait qu'une action n'allait jamais arriver, nous donnions rendez-vous pour la *Saint Glinglin* qui n'existe pas : « Je te rembourserai à la Saint Glinglin ». Pour ce qui est du mot « glinglin », il vient de *cligen* qui est un terme germanique ancien désignant la cloche, le son de la cloche. « Je vous rembourserai donc quand on sonnera les cloches ! »

Ce qui me frappe en lisant votre livre, c'est que vous concevez l'histoire de la langue française, comme un élément géopolitique, comme le résultat des forces de guerres.

À mon sens, une langue est un dialecte avec une armée. Que font Hugues Capet, Louis Le Pieu ? Lorsque Clovis décide de s'appeler Louis Le Pieu, il prouve à l'Empire Germanique qu'il se libère de son influence, il n'est plus Clovis mais Louis, *Ludovicus*, il est roman ! La langue est souvent un marqueur d'assouvissement ou d'affranchissement. En France, il y a eu les anciennes tutelles féodales, Rome, le latin, l'empire germanique... et ces changements atteignent les populations, le peuple qui se définit alors ainsi. La langue a le pouvoir de nous définir par rapport aux autres.

« Romanesque se lit comme une épopée. C'est l'histoire d'un héros, qui vient de nulle part, d'un latin très très très vulgaire, et qui est devenu une figure mondiale de culture et de sciences. C'est raconté avec beaucoup de vigueur, c'est très drôle. »

Bernard Cerquiglini, linguiste, invité de l'émission

EXTRAIT DE TEXTE N°1

**Romanesque, la folle aventure de la langue française,
Lorànt Deutsch, édition Albin Michel, page 9 à 11.**

AVANT-PROPOS par Lorànt Deutsch

Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique... Faisons aimer à nos enfants tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes car c'est un malheur que nos légendes s'oublient, que nous n'ayons plus de poésie ni de contes dans nos foyers. Un pays comme la France ne peut vivre sans poésie. Faisons-leur aimer nos ancêtres les Gaulois et les forêts des druides....

Nos ancêtres les Gaulois... L'historien Ernest Lavisse a prêché ainsi, pour les écoliers de la IIIe République, cette ascendance consensuelle qui nous offrait un aïeul commun au-delà des rois, des régimes, des invasions, des migrations.

Puisqu'ils étaient là avant, avant l'Histoire, avant les conflits, avant les héros, les Gaulois demeuraient les ancêtres de tous ceux qui étaient venus après eux, riches ou pauvres, puissants ou humbles, nés ici ou émigrés de là-bas. Nos ancêtres les Gaulois... C'est beau, c'est simple, c'est unificateur, mais c'est faux !

En tout cas au niveau de la langue. Notre langue française ne doit en effet quasiment rien aux Gaulois ! Or, qu'est-ce qui définit mieux l'âme et l'identité d'un pays que la langue qu'on y parle ?

Plus que la couleur de la peau, plus que le sang, plus que la religion, plus que toute autre chose, le langage raconte infailliblement l'origine d'une nation. Ses usages, ses pratiques, ses voyages, ses métissages, voilà l'ADN d'un peuple qui se déroule sous vos yeux, un ADN dynamique qui se nourrit de toutes les péripéties qui font la vie des pays.

Mais la langue, c'est aussi le reflet du plus intime de nous-même. La langue qui nous permet de nous connaître, de percevoir, de ressentir ; la langue, c'est le cadre commun qui donne à chacun d'entre nous la possibilité d'appréhender le monde et de communiquer.

Communiquer... D'abord intérieurement pour prendre conscience de soi, puis avec l'autre. Le langage, c'est donc déjà la victoire du collectif sur l'individuel, du mutuel sur l'intime, du général sur le particulier. Cet allié si personnel de nos pensées et de nos rêves s'introduit au plus profond de nous pour nous raconter l'histoire de nos aïeux, une histoire qui nous aide à nous connaître et à découvrir le monde qui nous entoure. On devient français parce qu'on parle français, c'est aussi simple que ça. Or au niveau de la langue, nos ancêtres ne sont pas les Gaulois mais les Romains !

Le français que l'on parle aujourd'hui a commencé à naître quand les Gaulois se sont mis à apprendre le latin pour comprendre la langue de l'envahisseur...

Si Astérix pouvait lire ces lignes, il piquerait l'une de ces colères dont il est coutumier, parce que dans les mots que j'utilise, dans les lettres que je trace sur le papier, il ne reconnaîtrait pas sa langue... Il serait effaré de découvrir que ses lointains descendants ont emprunté les mots des méchants, les mots des Romains ! Des mots transformés, bien sûr, une langue enrichie notamment de nombreux apports grecs, germaniques, arabes ou britanniques, mais une langue où émerge tout de même une sorte de dérivé dénaturé du latin. Voilà ce que je vous propose de découvrir à présent, dans un voyage sur les traces de la langue française qui nous réserve plein de surprises et de rencontres. Comment en est-on arrivé à parler avec les mots qui courent sur ces pages ? Quel a été ce long périple qui appartient à notre passé commun ? Suivez-moi dans cette folle aventure, vous y avez rendez-vous avec votre histoire.

EXTRAIT DE TEXTE N°2

**Romanesque, la folle aventure de la langue française,
Lorànt Deutsch, édition Albin Michel, page 147.**

Pourquoi Louis Ier et non Clovis V ?

Il faut s'y faire, le premier roi franc chrétien ne s'appelait pas Clovis et le fils de Charlemagne ne s'appelait pas Louis. Ces prénoms sont des reconstitutions tardives en langue française. Clovis se prénommaient en fait *Chlodowig*, ce qui, en francique, signifie « glorieux au combat ». Quant à Louis, il répondait au doux nom de *Lodhovicus* en latin, terme issu du germanique pour dire... la même chose ! Clovis et Louis sont un même et unique prénom, sauf que le premier est dérivé du francique alors que le second découle de sa traduction latine.

Le roi d'Aquitaine et empereur d'Occident aurait pu décider de se faire appeler Clovis V, succédant à Clovis IV, roi des Francs, qui avait régné à la fin du VIIe siècle. Mais non, il a choisi d'entrer dans l'Histoire sous le nom de Louis, une manière pour lui de s'éloigner des origines germaniques de sa famille et de s'ancrer dans un nouveau destin dirigé vers une autre langue, le roman. Et dix-sept Louis lui succéderont.

EXTRAIT DE TEXTE N°3

**Romanesque, la folle aventure de la langue française,
Lorànt Deutsch, édition Albin Michel, pages 351 et 352.**

À Paris, on a d'autres plaisirs et bizarreries orthographiques.

Chaque soir, les théâtres font le plein. On rit, on danse, on chante parfois, les portes claquent, les cocottes se pavanent, les amants sont dans les pacards et les maris trompés ne voient rien...

Le XIXe siècle aime le vaudeville,

Pourquoi « vaudeville » ? Pour comprendre le mot, il faut changer d'époque. Un peu après 1400, un ouvrier drapier normand de Vire, Olivier Bassein, popularisa les chansons satiriques et joyeuses... Il était même la personnalité marquante d'une association de poètes chanteurs, « Les Compagnons du vau de Vire », la vallée de la Vire. Deux cents ans plus tard, le terme, *vaudevire* désignait toute chanson populaire riant de l'actualité. Et de *vaudevire*, on est passé insensiblement à *vau-de-ville*, parce que le Vire des origines n'était plus compris. Le mot se métamorphosait, mais le sens restait toujours le même : une chanson satirique. Et puis l'on vit émerger sur scène les pièces en *vaude-villes*, autrement dit des comédies agrémentées de chansons. Quand Eugène Labiche donna ses premières comédies, aux environs de 1840, il était attendu et presque obligatoire d'agrémenter la fin des actes de chansonnettes aux airs célèbres et aux paroles détournées... Seulement voilà, Labiche détestait la musique, et il s'ingénia à diminuer de plus en plus le nombre de chansons dans ses vaudevilles... jusqu'à les supprimer tout à fait ! Plus tard, en 1886, au moment où Georges Feydeau donnera son premier grand succès, *Tailleur pour dames*, tout le monde aura oublié que le vaudeville avait été un jour synonyme de chanson.



PISTES PÉDAGOGIQUES

TRAVAILLER AUTOUR DE LA PIÈCE

AVANT LE SPECTACLE : créer un horizon d'attente

Compte tenu de la diversité des publics attendus, nous avons fait le choix de pistes assez larges, à adapter, à décliner, à réinventer au gré de votre imagination et surtout, des caractéristiques de vos élèves.

PRÉPARER LA RÉCEPTION DE L'ŒUVRE

DEVENIR SPECTATEUR

Romanesque est le premier spectacle que vos élèves découvriront cette année, sinon de leur vie. Le « Guide du jeune spectateur » proposé à la fin de ce dossier leur permettra de se familiariser au comportement à adopter et aux règles à respecter de manière générale et dans le cadre de la venue au spectacle tout particulièrement. Cette étude pourra également ouvrir à l'apprentissage des contraintes, aux rapports aux autres, etc.

DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX MÉTIERS - PARCOURS AVENIR -

Des recherches pourront être faites autour des différents métiers du spectacle vivant. Elles permettront d'identifier les personnes nécessaires à la réalisation d'une création artistique, de différencier les métiers de la scène des métiers administratifs. Pour ce spectacle, il sera intéressant de comprendre les particularités propres à la création d'un seul en scène (le rôle du regard extérieur par exemple).

DÉCOUVRIR LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Tous les spectacles font l'objet d'une création d'éléments de communication à destination du public mais aussi des professionnels. Avant même qu'une pièce soit créée, elle est d'ailleurs précédée d'un dossier de présentation qui permet aux artistes d'expliquer leur projet aux structures pouvant les financer. D'autres objets sont ensuite imaginés selon les cas : affiche, interview, dossier de presse, dossier pédagogique, pages sur les réseaux sociaux, etc.

Demander aux élèves de faire des recherches sur Internet afin d'apprendre à trouver ces différents documents. Ils seront généralement accessibles sur les sites des compagnies, sur ceux des structures ayant accueilli le spectacle ou encore sur les plateformes médiatiques.

RÉFLEXION AUTOUR DE LA SCÉNOGRAPHIE

- En s'inspirant de la présentation de la pièce et avant d'aller au théâtre, réaliser un croquis d'une scénographie possible (décor, accessoires, lumière, vidéo...) •••
- Lister dix objets qui pourraient être utilisés sur scènes •••

EXPLOITATION DE LA PIÈCE

• Le titre du spectacle « *Romanesque, la folle aventure de la langue française* » semble traiter la langue française telle que le serait un personnage de roman. Avant toute recherche autour de la pièce et en s'appuyant sur chaque mot contenu dans le titre, demander aux élèves d'imaginer ce que pourrait être le spectacle.

• Demander aux élèves d'identifier les thèmes abordés par la pièce en utilisant les outils de recherche à leur disposition :

- ▶ Langue
- ▶ Étymologie
- ▶ Français
- ▶ Histoire
- ▶ Conquêtes
- ▶ Mondialisation
- ▶ Identité

• Travaux d'investigation :

▶ Proposer aux élèves de recenser une liste d'expressions modernes qu'ils utilisent dans leur quotidien et de faire des recherches sur leurs origines.

▶ Tout comme les mots, les noms et prénoms sont emplis d'histoires et d'évolutions. Proposer à chaque élève d'enquêter sur les siens.

▶ Proposer aux élèves de traduire un texte ancien (selon la période étudiée en classe à ce moment) avec le langage quotidien qu'ils utilisent et inversement.

▶ Proposer aux élèves de réaliser une carte qui témoigne des influences reçues et émises par la langue française.

▶ Proposer aux élèves de réfléchir au rapport entre langue et identité.

APRÈS LE SPECTACLE : comprendre ce que l'on a vu

APPRENDRE À ANALYSER UN SPECTACLE

L'analyse permet aux spectateurs d'apprendre à organiser et à formuler les remarques et impressions nécessaires à la critique et à la compréhension d'un spectacle. Les pistes d'analyse suivantes ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'évoluer selon les pièces ciblées.

I. PRÉSENTATION DU SPECTACLE ET DE LA REPRÉSENTATION

- Titre, distribution, création, œuvre écrite, auteur
- Genre (théâtre, danse, mime, cirque, clown, etc.)
- Présentation du lieu de représentation, identité, programmation
- Date, jour (festival, programmation classique, date supplémentaire, etc.), durée
- Le public (salle pleine, moyenne d'âge, atmosphère, accueil, écoute, placement, etc.)

II. ESPACE DE JEU ET SCÉNOGRAPHIE

- Analyser le cadre spatial, l'organisation scénographique
- Repérer les déplacements des comédiens, la présence sur scène, l'occupation de l'espace
- Description du rapport scène et salle (frontal, bi-frontal, proximité, quatrième mur)
- Description du décor
- Repérer les objets et les accessoires (références, nature, usages, formes, couleurs, matières, symbolique, etc.)

III. CRÉATION SON, LUMIÈRES ET VIDÉO

- Lumières (à quels moments, l'importance quantitative, quelle signification, la symbolique des couleurs, l'effet suscité, atmosphères, ambiances, rythmes, etc.)
- Son (ambiance sonore, rythmes, signification; dissocier le type de sons, musiques ou chansons, instruments, bruitages; sons intégrés à l'ambiance ou ayant un rôle dramaturgique; sources, etc.)
- Vidéo (support de projection, rôle dans la scénographie, contenu, image directe ou différée, image illustrative, figurative, symbolique, ponctuelle, signification, etc.)

IV. MISE EN SCÈNE ET INTERPRÉTATION

- Parti pris du metteur en scène (réaliste, symbolique, théâtralisé, expressionniste, etc.)
- Interprétation (jeu corporel, choix des acteurs, voix, diction, rythme, etc.)
- Rapport entre l'artiste, l'espace et le groupe (occupation de l'espace, déplacements, entrées/sorties de scène, communication non verbale, regards, etc.)
- Costumes (contemporains, historiques, couleurs, formes, praticité, matières, signification, milieu social, famille, caractère, maquillage, nudité, etc.)

POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE

- Ch. Bruneau, *Petite histoire de la langue française*, 2 vol., Paris, 1955-1958.
- J. Chaurand, *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris, 1977.
- J. Chaurand (sous la dir. de), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éd. du Seuil, 1999.
- L. Deutsch, *Romanesque, la folle aventure de la langue française*, Paris, Michel Lafon, 2018.
- A. François, *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, 2 vol., Genève, 1959.
- J. Herman, *Précis d'histoire de la langue française*, Budapest, 1967.
- L. Kukenheim, *Grammaire historique de la langue française*, 2 vol, Leyden, 1967-1968.
- S. Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIIIe et XIVe siècles*, Paris-Montréal, Vrin-pu de Montréal, 1981.
- M. Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, sedes, 1998.
- J. Picoche et Chr. Marcello-Nizia, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 1989.
- J.-P. Seguin, *La langue française du XVIIIe siècle*, Paris, 1972.
- A. Thérive, *Libre histoire de la langue française*, Paris, 1954.
- Ch. Vossler, *Langue et culture de la France. Histoire du français littéraire des origines à nos jours*, trad. sur l'éd. de 1929 et préface d' A. Julliard, Paris, 1953.
- H. Walter, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988.

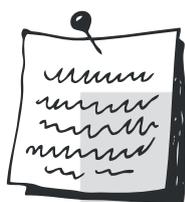
VIDÉOTHÈQUE

La Grande Librairie, «Romanesque. La folle aventure de la langue française, des Gaulois à nos jours par Lorànt Deutsch», 25 octobre 2018, animé par François Busnel.

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=rScOhxQkGV4>

C à vous, « Lorànt Deutsch défend la langue française », 23 octobre 2018, animé par Anne-Elisabeth Lemoine.

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=hT2IbzlepVM>



LE GUIDE DU JEUNE SPECTATEUR

Lorsque vous allez au théâtre pour voir un spectacle, il faut continuer de suivre quelques règles afin que tout se passe bien :

- **Ne pas crier ni courir**
dans le théâtre afin de ne pas gêner les autres spectateurs
- **Écouter son professeur**
ET aussi l'équipe du théâtre
- **Éteindre son téléphone**
car il peut gêner les acteurs et les autres spectateurs
- **Ne pas manger ni boire**
dans la salle de spectacle
- **Aller s'asseoir calmement lors de l'entrée en salle**
car les acteurs se préparent derrière le rideau
- **Rester calme pendant le spectacle**
car chaque bruit ou mouvement peut perturber les comédiens



Quelques conseils :

- **Ne pas oublier d'aller aux toilettes avant de rentrer en salle**
car il sera difficile de sortir pendant le spectacle
- **Si vous avez un petit rhume,**
n'oubliez pas de prendre des mouchoirs
- **À la fin du spectacle, tout le monde applaudit**
même ceux qui se sont ennuyés car les artistes ont longuement travaillé afin de pouvoir vous présenter un spectacle dont ils sont fiers

Surtout, n'oubliez pas de prendre beaucoup de plaisir et de profiter du spectacle !

Laéticia Vallart
chargée des relations avec le jeune public,
les scolaires et les enseignants

l.vallart@anthea-antibes.fr

04 83 76 13 10

06 84 28 79 45

À BIENTÔT À ANTHÉA !



anthéa, théâtre d'Antibes

260, avenue Jules Grec 06600 Antibes • 04 83 76 13 00

contact@anthea-antibes.fr • www.anthea-antibes.fr